



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité de Coordination du Projet

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU  
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI  
« TRANSFORME-RDC »

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DE RENFORCER LES  
CAPACITES DES BANQUES SUR L'ESS<sup>9</sup> DE LA BANQUE MONDIALE ET LE  
DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET  
SOCIALE (SGES) DANS LEURS INSTITUTIONS RESPECTIVES

---

N° Avis : AMI n°011/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023

Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR

Date de publication : 8 février 2023

Date de clôture : 22 février 2023

1. Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a demandé et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle (P179176). L'objectif de développement de ce projet est d'**améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées**. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises ; (ii) accès au financement ; et (iii) environnement des affaires.
2. La mission poursuit les objectifs suivants :
  - Formation et renforcement des capacités des spécialistes E&S des banques sélectionnées sur la ESS 9 ;
  - Conseiller ces banques dans l'élaboration et l'adoption de politiques internes en E&S et dans l'établissement et l'opérationnalisation de systèmes de gestion environnementale et sociale (SGES) ;
  - À la fin des tâches ci-dessus, fournir un soutien technique et une formation pertinente pour maintenir le système.
  - Une formation sur la lutte contre les violences basées sur le genre
  - Formation sur le mécanisme de gestion des plaintes au sein des IFP
  - Formation sur le screening environnemental et social, l'évaluation des risques sur les activités sélectionnées en faveur des PME et la gestion sur la préparation d'un plan de gestion environnementale et sociale

- Formation et renforcement des capacités des spécialistes E&S des institutions financières (IF) sélectionnées sur la ESS 9 ;
- Conseiller ces IF dans l'élaboration et l'adoption de politiques internes en E&S et dans l'établissement et l'opérationnalisation de systèmes de gestion environnementale et sociale (SGES) ; À la fin des tâches ci-dessus, fournir un soutien technique et une formation pertinente pour maintenir le système (Consultants/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.



3. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant (firme) doit proposer du personnel qualifié, avec les compétences techniques et les langues requises, entre autres pour effectuer les différentes tâches :

- Posséder une expérience démontrable en consultation pour gérer avec succès une tâche semblable.
- Posséder une expérience démontrable de l'utilisation du Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale ou des normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale de la Société financière internationale (SFI). Il doit aligner des spécialistes en gestion des risques sociaux et environnementaux qualifiés.

5. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné (e) selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du Consultant, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) », édition du 1<sup>er</sup> juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1<sup>er</sup> juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

6. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 à 16 heures locales (TU+1) ou sur le site web « [www.padmpme.cd](http://www.padmpme.cd) ».

7. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le **mercredi 22 février 2023 à 15 heures** (heure locale à Kinshasa) et porter clairement la mention ci-dessous : **AMI n°011/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023 « Recrutement d'un Consultant/Cabinet chargé de renforcer les capacités des banques sur la norme ESS 9 de la banque mondiale et le développement d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) dans leurs institutions respectives »**

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PADMPME  
Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes  
Entreprises,  
« UCP/PADMPME »  
Sise, Avenue Lemarinel n°9-11, (en face du Collège Boboto),  
Téléphone (+243) 81 87 24 937  
Email : [padmpme@padmpme.cd](mailto:padmpme@padmpme.cd) ; [cpm@padmpme.cd](mailto:cpm@padmpme.cd).  
République Démocratique du Congo

*Le Coordonnateur National*

